

Communication présentée au
« **Congrès international des sociologues de langue française** »,
le lundi 20 septembre 2021,
dans la session 3 du Comité de recherche 15
« **Sociologie du travail** »

Auteur-es : Natalie Benelli, Spartaco Greppi, Morgane Kuehni, Peter Streckeisen et Antonin Zurbuchen

Titre de la communication : Travailler sur le marché complémentaire en Suisse

Objet de la communication : Cette communication s'inscrit dans une recherche en cours portant sur le marché complémentaire dans 3 cantons suisses. Dans notre acception, le marché complémentaire n'est pas un marché du travail (force de travail contre un salaire), mais un marché de service entre l'État et des prestataires de services (associations, fondations, etc.) sur lequel s'échangent des places de travail contre des personnes avec des statuts administratifs spécifiques : invalides, chômeurs, civilistes, personnes condamnées, assistées ou migrantes. Sur ce marché, l'État délivre l'autorisation d'exercer un rapport productif et définit les conditions de travail des personnes, différentes de celles qui sont définies sur le marché primaire.

Les institutions étatiques jouent donc un rôle de « faiseurs de marché » dans le domaine de la politique sociale et de ce fait, remettent en cause certains éléments centraux de la relation de travail (salaire et négociation collective). Dans cette communication, il s'agira de questionner plus particulièrement cette relation de travail tripartite entre l'État, un prestataire de services et une personne dans une situation administrative spécifique, qui se transforme en travailleuse du fait même de cet échange. En lien avec la thématique du congrès nous visons deux objectifs : 1) questionner l'impact du marché complémentaire sur la définition du travail ; 2) identifier les paradoxes, en particulier moraux, qui fondent le cadre idéologique sur lequel il repose.